
Programme de Formation

Gérer les Aspects Comptables et Financiers d'une Mutuelle (Niveau 2)

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Élus et opérationnels des mutuelles
- Responsables actuariat
- Administrateurs et membres du comité d'audit
- Dirigeants et cadres en gestion des risques

Le programme renforce les compétences techniques et stratégiques, couvrant la tarification, le provisionnement, la modélisation des risques et la conformité Solvabilité II.



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'environnement juridique et réglementaire des mutuelles de niveau 2
- Comprendre la présentation des comptes annuels et leurs éléments constitutifs
- Analyser le résultat non technique et les principales dispositions techniques
- Appliquer le régime fiscal et les taxes spécifiques aux mutuelles



Description

1.L'environnement juridique - le code de la mutualité : L'environnement réglementaire des mutuelles Livre II et de leur comptabilité

- Les directives européennes
- Les codes de la mutualité et des assurances

2.La présentation des comptes annuels de la mutuelle livre II

- Etats comptables
- Plan comptable
- Frais généraux
- Le bilan
- Le compte de résultat
- Le résultat technique
- Règles économiques
- Éléments constitutifs

3.Le résultat non technique – présentation et éléments constitutifs

- Les ratios d'activité non vie
- Les principales provisions techniques
- Les comptes annuels commentés
- Bilan Compte de résultat



- Focus sur les mutuelles en substitution

4. Le régime fiscal et les taxes particulières aux mutuelles livre II

- La gouvernance des mutuelles
- Le conseil d'administration
- Le comité d'audit
- La communication avec le CAC



Prérequis

Il est recommandé d'avoir une compréhension des :

- Concepts juridiques fondamentaux, en particulier en matière de réglementation des mutuelles et d'assurances.
- Principes de base de la comptabilité, y compris la lecture et l'interprétation des bilans et des comptes de résultat.



Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.



Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à trois semaines avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr